

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N° 4453 - Mardi 05 Septembre 2023 - Prix : 200 Fc

VOTE DE LA DIASPORA :

Pas pour 2024 non plus ?



Maliza.Youssouf Said

L'attente de la diaspora comorienne basée essentiellement en France de pouvoir voter à partir des élections de 2024 risque de faire chou blanc. La requête déposée dans une chambre de la Cour constitutionnelle par l'avocate Maliza Said

Youssouf à cet effet, pourrait être déclarée « irrecevable » si la haute juridiction s'en tenait au réquisitoire de son procureur général. Le verdict est attendu le 9 septembre.

LIRE SUITE PAGE 3

SOMMET AFRICAIN SUR LE CLIMAT

Le président Ruto donne le coup d'envoi

LIRE PAGE 3

11ÈME JEUX DES ILES DE L'OCÉAN INDIEN :

Les Comores portés par les jeux individuels

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

16 Swafar 1445

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Septembre 2023

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 11mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



AGRICULTURE

Restitution du rapport sur la mise en place d'un fonds de garantie

Le Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole AEFPP-Comores a tenu samedi dernier un atelier de restitution du rapport sur la mise en place d'un fonds de garantie, sous la présidence du directeur général des stratégies agricoles M. Fouad Mohamed Oussouf.

En effet, il a été prévu au niveau du plan de travail 2023 du Projet AEFPP-Comores le recrutement d'un consultant individuel international en appui à la conception et l'opérationnalisation de la mise en place d'un fonds de garantie. Le rapport a été présenté par un consultant international en la personne du Dr Rozen Mohamed Koné de la Côte d'Ivoire. L'atelier a vu la participation des aviculteurs, des importateurs de la provende et des producteurs agricoles connus pour leur engagement et détermination dans leurs activités professionnelles respectives. On a noté la participation des représen-

Participants à l'atelier Fonds de garantie.



tants des banques et le directeur n'a pas manqué de leur remercier pour leurs disponibilité et précieuse contributions à l'accompagnement du processus de réalisation de cette étude dans une perspective d'élargissement de leurs portefeuilles de crédit.

L'étude sur la mise en place du fonds de garantie a pour objectif d'analyser les conditions de faisabilité technique, économique, financier ainsi que les contours juridiques, réglementaires, fiscaux et administratifs de mise en place d'un fonds de garantie en vue de faciliter

l'accès des producteurs des intrants agricoles et des importateurs de la provende des zones couvertes par le Projet à des services financiers adaptés. Selon le directeur : « L'étude réalisée par le consultant a permis la conception et la structuration d'un Fonds de garantie approprié en tenant compte du paysage des PME et du fonctionnement d'un écosystème PME optimal dans le pays ».

En effet, le fonds de garantie est un instrument financier protégeant le prêteur contre le risque de défaillance de l'emprunteur dans la mesure où si celui-ci ne rembourse pas, le prêteur peut ainsi être remboursé en totalité ou en partie (selon les termes de l'accord de garantie). Il faut savoir que le Fonds est d'abord prévu pour faciliter la mise en place de crédits pour les bénéficiaires qui ne peuvent pas offrir les garanties habituellement. Le rapport qui a été présenté par le consultant a permis surtout de partager l'expérience entre tous les participants sur

l'accès au financement des opérateurs économiques agricoles ciblés.

De façon plus précise, ce document a abordé entre autres, le diagnostic des facteurs de risques ou de réduction de valeurs ajoutées au sein des chaînes de valeurs agricoles au niveau de la pomme de terre, du maïs, de la patate douce et de la volaille, la structuration et la gestion du SYGA (Système de garantie Agricole). En définitive, c'est pour amoindrir ces difficultés que le Ministère de l'Agricole à travers le Projet AEFPP apporte son appui à la mise en place de ce mécanisme de facilitation d'accès au crédit et aux marchés publics des PME en partenariat avec la Banque Africaine de Développement. Pour rappel, l'objectif global du Projet est d'augmenter la production alimentaire locale et de renforcer la résilience des systèmes alimentaires afin d'atténuer les risques à court et à moyen terme dus à la guerre en Ukraine.

Mmagaza

JOURNÉE DE DÉGUSTATION DES PRODUITS DE LA MER SÉCHÉ ET FUMÉ :

Le culinaire à l'anjouanaise est une véritable révélation pour les papilles

La deuxième édition de la journée de dégustation des produits de la mer séchés et fumés s'est tenue samedi 26 août dernier à Mutsamudu à la place Mzingaju. Plusieurs visiteurs ont dégusté la source pure de l'art culinaire en dégustant des poissons séchés, fumés et le poulpe séché.

Le culinaire à l'anjouanaise marque l'estomac et la saveur. Les visiteurs ont goûté une variété de plats confectionnés à partir d'ingrédients tels que la noix de coco, le riz, la banane et le manioc. Des plats traditionnels connus tels que Majoiyi ya Ngamba et Nkima ont été présentés. Cette expérience a permis aux participants de se familiariser avec les goûts authentiques de la région et de s'intéresser davantage aux produits locaux. « Manger bio en utilisant la richesse de nos terres et notre mer est une véritable fierté », avance

Ben Zadek Ahmed alias Dada.

L'utilisation d'ingrédients frais et locaux garantit une explosion de saveurs et des plats délicieux. La noix de coco râpée donne une texture crémeuse aux plats tandis que le riz accompagne parfaitement les viandes et les légumes. La banane, quant à elle, apporte une légère touche de douceur et le manioc se décline sous différentes formes, du gratin à la purée « Nkima ». Le culinaire à l'anjouanaise marque l'estomac et la saveur. De plus, les produits frais de la mer étaient en vente pour ceux qui souhaitent ramener un peu de cette expérience gastronomique chez eux. Des guides de préparation, ainsi que quelques recettes étaient offertes aux acheteurs. L'événement vise à célébrer la richesse de la culture locale, à promouvoir les produits de la mer issus de méthodes de pêche durables, et à soutenir les initiatives de développement communautaire selon l'ONG Dahari.

« Les menus proposés sont variés et mettent en valeur les délices de la mer. Que ce soit du poisson frais, des fruits de mer ou des crustacés, chaque plat est préparé avec soin et générosité », témoigne le Délégué en charge de l'art et de la culture au gouvernorat de l'île, Nail Jaffar. Une chose est certaine, ceux qui ont eu la chance de goûter à la cuisine anjouanaise sont repartis avec l'estomac rempli de saveurs exquises. « Les plats sont souvent épicés, mais cette explosion de saveurs est équilibrée par la fraîcheur des produits utilisés », souligne à leurs tour les visiteurs. Pour ceux qui souhaitent prolonger cette expérience culinaire à la maison, des produits frais de la mer sont proposés à la vente. L'occasion de ramener un peu de l'île dans ses bagages et de partager cette découverte avec ses proches.

L'événement organisé par l'ONG Dahari qui vise à soutenir le déve-

loppement de la communauté. « Les méthodes de pêche durables sont encouragées et les bénéfices de la vente des produits de la mer contribuent à financer des initiatives locales », indique Nadjil Saindou Kassim, chargé de communication à Dahari. Le culinaire à l'anjouanaise

est une véritable révélation pour les papilles. C'est à la fois une invitation à découvrir la richesse de la culture locale et une manière de soutenir la communauté.

Nabil Jaffar



VACCINATION :

Des comités de gestion des plaintes ont été formés à Mohéli

Les comités des districts chargés de la vaccination et du projet Compass ainsi que les agents des districts sanitaires de Mohéli ont bénéficié d'une formation d'une journée sur l'utilisation des outils nécessaires pour mieux juger les plaintes en cas de difficulté dans leurs missions. La formation tenue à la salle multifonctionnelle de Fomboni a été organisée par la direction régionale sous financement du projet vaccination.

Le lundi 28 août s'est tenue une formation sur la gestion des plaintes au profit des agents de différentes structures sani-

taires de l'île mais surtout aux comités chargés des missions de la vaccination et du projet COMPASS. Ces comités ont été mis en place par la direction régionale de la santé. « Je lance un appel à toute la population comorienne en particulier à Mohéli sur l'existence des comités de gestion des plaintes dans l'île. Toute personne ayant une plainte relative au personnel ou aux travaux du projet vaccin- Compass a le droit de déposer sa plainte, en cas d'anomalie constatée. Toute plainte déposée sera traitée dans un délai prédéfini », a indiqué la coordinatrice du projet COMPASS au niveau de Mohéli Mme Sitty Badaanti Boura Ahmed.

Mme Sitty a fait savoir qu'il est impératif pour les institutions qui collaborent avec la banque mondiale de mettre en place un système de gestion des plaintes pour offrir à tous les plaignants ou du personnel du projet vaccin, un espace pour déposer sa plainte. Il s'agit d'une formation qui vise à renforcer les compétences et fournir les outils nécessaires pour le traitement des plaintes aux membres de ces comités situés dans les districts de la direction régionale de santé de Mohéli.

Riwad



VOTE DE LA DIASPORA :

Pas pour 2024 non plus ?

Suite de la page 1

L'attente risque d'être encore longue pour la diaspora comorienne de France qui constitue 30% de la population à en croire les chiffres de la Cour suprême. Samedi dernier, s'est tenue une audience à la suite de la requête introduite par l'avocate Maliza Said Youssef, une Franco-comorienne précédemment conseillère municipale à Marseille. Dans sa requête, celle qui exerce ses fonctions d'avocat à la fois aux Comores qu'en

France demande tout simplement l'application de la loi laquelle a accordé aux Comoriens de l'extérieur le droit de voter. Cette possibilité a beau être avancée par les régimes successifs à chaque période électorale, sans doute pour s'attirer la bénédiction d'une diaspora très influente aux Comores malgré les plus de 7000 kilomètres de distance, sans jamais être suivie d'effet.

Sauf que désormais ce n'est plus une question de promesse car la disposition est bel et bien introduite dans le nouveau code électoral, promulgué début 2023. A l'approche

des élections présidentielle et gubernatoriales de 2024, force est de constater que ladite disposition reste lettre morte. Du moins pour l'instant. « Il y a une violation des droits fondamentaux. Le code électoral n'est pas respecté en l'espèce », regrette l'avocate Maliza Youssef Said. Elle poursuit : « Les Comoriens de l'étranger ont le droit de voter. Et pour cela il faut un recensement. Et pour faire un recensement il faut que la Ceni propose aux ministères de l'intérieur et des affaires étrangères de prendre un arrêté conjoint pour la mise en place

des bureaux de vote à l'étranger ».

Alors que le procureur général près la Cour a demandé à la haute juridiction de déclarer « irrecevable » la requête au motif qu'elle n'a pas vocation à donner des injonctions aux autorités ni de statuer directement sur les droits fondamentaux entre autres, l'avocate, elle, estime que si la Cour devait suivre ce réquisitoire, « ça serait un drame pour la démocratie ». Très à cheval sur la possibilité de faire voter la diaspora, elle qu'entre 2015 et 2016 des dispositions ont été prises dans ce sens et que même des kits électo-

raux avaient été disponibles à l'ambassade des Comores en France. En attendant le verdict de la Cour le 9 septembre, Me Abdou Elwahab Msa Bacar, conseiller juridique du chef de l'État a dit, à l'ORTC, estimer que « si aujourd'hui la diaspora ne participe pas aux élections, c'est forcément dû à un problème logistique ». La diaspora doit-elle prendre son mal en patience ? Rendez-vous le 9 septembre.

Andjouza Abouheir

SOMMET AFRICAIN SUR LE CLIMAT

Le président Ruto donne le coup d'envoi

Le président kényan, William Ruto a donné le coup d'envoi du 1er sommet africain sur le climat qui se déroule à Nairobi. Plusieurs dirigeants du continent et d'ailleurs, dont le président Azali Assoumani, président en exercice de l'UA, vont, pendant trois jours, discuter sur le développement et le climat. L'objectif est de parvenir à formuler des solutions africaines qui seront versées à la COP28, prévue de se dérouler à Dubaï, fin novembre, début décembre.

"L'Afrique dispose d'un potentiel et de ressources suffisantes pour écologiser sa propre consommation et contribuer de manière significative à la décarbonisation de l'économie. Mais nous devons voir dans la croissance verte non seulement un impératif climatique, mais aussi une fontaine d'opportunités économiques de plusieurs milliards de dollars sur lesquelles le continent et le monde

sont prêts à capitaliser », a publié sur son compte Facebook, le président William Ruto, peu avant l'ouverture du sommet africain sur le climat.

Plusieurs dirigeants du continent et d'ailleurs, parmi lesquels, le président Azali, président en exercice de l'UA, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres ont pris part à ce premier grand rendez-vous continental sur le climat qui se tient du 4 au 6 septembre à Nairobi, la capitale du Kenya. Arrivé au Kenyatta International Convention Centre, dans une voiture électrique qu'il l'a conduit lui-même, le président du Kenya donne le ton, de ce que le continent africain attend, sur la transformation du défi climatique à une opportunité de développement. « Offrir prospérité et bien-être aux populations croissantes d'Afrique sans précipiter le monde dans un désastre climatique plus profond n'est pas une proposition abstraite ou un vœu pieux. C'est une



réelle possibilité, prouvée par la science », a déclaré M. Ruto lors de son discours inaugural. « Le sujet majeur (...) est l'opportunité sans équivalent que l'action climatique représente pour l'Afrique », a-t-il dit. Et de poursuivre : « Pendant très longtemps, nous n'avons fait que regarder cette question, il est temps de nous lancer ».

Pour lui, les décideurs africains devront voir dans la croissance verte non seulement un impératif climatique mais aussi une source d'opportunités économiques représentant des milliards de dollars que l'Afrique et le monde sont prêts à capitaliser. A l'en croire, l'Afrique a le potentiel pour être entièrement auto-suffisante en énergie grâce aux

ressources renouvelables. Et de souligner que son pays, le Kenya, vise une énergie 100% renouvelable d'ici 2030. L'Afrique, où vit 1,2 milliard d'habitants dans 54 pays, est politiquement et économiquement diverse et abrite des populations parmi les plus vulnérables au changement climatique. « L'Afrique n'est pas juste une victime mais un continent dynamique avec des solutions pour le monde », estime Joseph Nganga nommé par le président Ruto pour présider le sommet. « Nous avons le pouvoir de répondre à cette crise (...) L'Afrique représente une opportunité pour le monde si nous travaillons ensemble à des bénéfices mutuels » a-t-il poursuivi. Ce sommet devrait permettre au continent de trouver un langage commun sur le développement et le climat afin de "proposer des solutions africaines" à la COP28, comme l'a souhaité l'hôte de l'événement William Ruto.

Maoulida Mbaé

LUTTE CONTRE LES RISQUES DE POLLUTION MARINE DANS L'OCÉAN INDIEN :

Une réunion de consultation des parties prenantes à Maurice

Dans le cadre du programme de sécurité maritime « MASE » mis en œuvre par la COI sur financement de l'Union européenne, la COI a mené une réunion de consultation dans l'objectif de renforcer la réponse commune et coordonnée des Etats de la région face aux potentiels incidents de pollution marine.

La Commission de l'océan indien (COI) a mené du 29 au 30 août dernier à Maurice, une consultation avec les acteurs régionaux et internationaux dans le but de renforcer la réponse commune et coordonnée des Etats de la région face aux potentiels incidents de pollution marine. Cette réunion d'échange est organisée dans le cadre du programme de sécurité maritime « MASE » mis en

œuvre par la COI sur financement de l'Union européenne. Face aux risques de pollution en mer dont les conséquences dépassent les frontières nationales, il est essentiel de disposer de cadres agréés de coopération régionale plus particulièrement dans une zone littorale et insulaire aussi vaste et empruntée que le Sud-Ouest de l'océan Indien.

Elle s'inscrit dans le mandat de protection de l'environnement du

programme MASE de la COI et vient aussi en appui à la mise en œuvre du Plan de contingence régional sous l'égide de la Convention de Nairobi pour la protection, la gestion et le développement de l'environnement marin et côtier dans l'océan Indien occidental. Il était question d'engager des discussions et réflexions collectives sur le niveau de préparation et la capacité de réponse de la région face aux risques de pollution maritime. Egalement de raviver la discussion sur le mécanisme de coopération régionale adossé au Plan de contingence régional en matière de pollution marine et définir les rôles et responsabilités de chaque acteur au niveau national et régional. Dans son intervention, le chargé de mission, économie, intérêts insulaires, connectivités et sécurité maritime à

la commission de l'océan indien M. Raj Mohabeer a précisé que « les incidents de pollution maritime ne peuvent être traités par un seul pays, c'est pourquoi cette consultation encourage l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux à y apporter leur contribution ».

Cette réunion est la suite logique de l'exercice de simulation régionale de pollution marine (WIOPOL-REX), organisé en juillet dernier par les Centres régionaux de coordination des opérations (CRCO) et de fusion de l'information maritime (CRFIM). Notons qu'un exercice de terrain de simulation de pollution marine sera prochainement organisé à Maurice dans le but de tester le mécanisme de coordination régionale.

Andjouza Abouheir



TÉMOIGNAGE

Abou fut aussi un combattant de la liberté

Le meilleur d'entre-nous vient de nous dire adieu. A 74 ans. Le meilleur car si j'en crois mes souvenirs, Aboubacar Salim était celui-là qui avait, en 1969 (j'étais en 5), au lycée de Moroni, obtenu le 1er prix de concours de nouvelle, de tous les élèves de l'Océan indien qui concouraient cette année-là: Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles.

Ce talent d'écrivain d'adolescent qui couvait chez mon ami, mon frère Abou, allait éclore plus tard dans toute sa splendeur. Nous l'avons tous vu, tous senti, tous entendu avec ses livres dont la plupart sont au programme scolaire aujourd'hui. Je veux parler de "Et la graine..." qui nous fait revivre l'historique grève des élèves comoriens de mars 1968... avant que les étudiants français n'aient la leur en mai de la même année. « Le bal des mercenaires » lui décrit la chape de plomb dont les nervis de l'immonde Bob Denard ont fait peser sur les Comoriens, surtout les démocrates qui essayaient de remettre en cause leur infâme hégémonie.

Mon frère Abou, qui était l'un des grands démocrates de ce

pays fût bien sûr victime des mercenaires qui avaient pris notre pays en otage avec la complicité de certains caciques du régime de l'époque. Abou fut emprisonné au camp de Voidjou pendant longtemps et le récit du « Bal des mercenaires » nous fait vivre ce qu'ils ont vécu comme atrocité pendant cette période. Mais Abou n'était pas seulement romancier.

Abou avait l'âme d'un poète. Abou était un vrai poète, dans sa manière d'être, mais surtout dans ses écrits. Que ceux qui n'ont jamais lu « Mutsa mon amour » aillent goûter ce nectar ou qu'ils se précipitent pour humer « Crimailles et Nostalgie ». Abou était ce prof de lettres dont les connaissances, la sensibilité et l'aura faisaient l'admiration de tous ses élèves et le froncement de sourcils de certains collègues un tantinet jaloux.

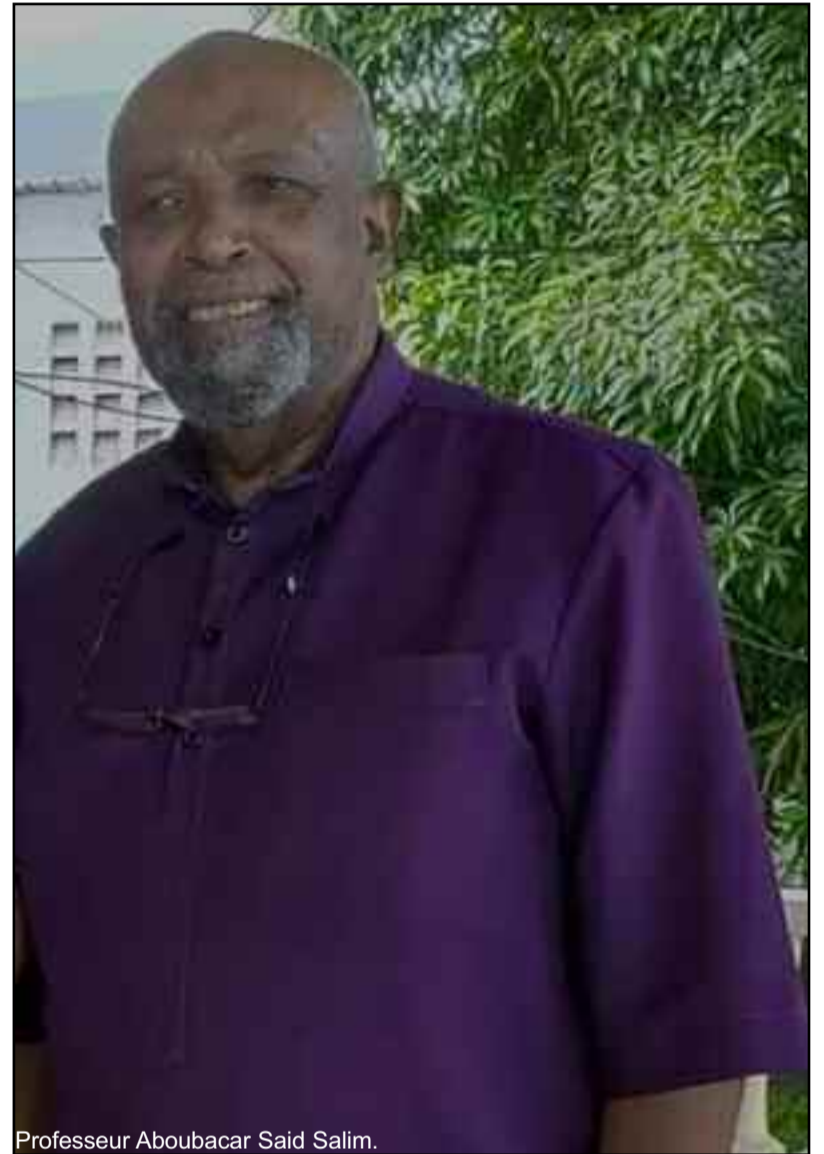
Mais Abou n'était pas seulement un écrivain, il était aussi et surtout un combattant de la liberté. Il se battait pour ce peuple qui vit dans la misère depuis la colonisation française jusqu'alors où il est affamé, cloîtré, étouffé, asphyxié, humilié et privé de toute liberté. Nous avons tous lu les écrits de Abou, que ce soit

dans les journaux ou dans des posts, ses prises de position claires et nettes contre l'ambassade de France lorsqu'il le jugeait nécessaire, ses billets contre le gouvernement lorsqu'un fait l'exigeait. Bref, Monsieur Aboubacar Saïd Salim était ce qu'on appelait il y a quelques siècles, un honnête homme, comme on n'en voit presque plus maintenant. Un homme dont la famille peut être très fière.

Que la tendre mère de ses enfants trouve ici l'expression de ma profonde douleur et mes sincères condoléances et que ses filles chéries - à commencer par Milza - et son fils sachent que le souvenir de leur père restera pour toujours chez les générations présentes et à venir. Le hadith disant que les meilleurs partent toujours trop tôt à raison : hier j'ai perdu mon frère Ali Mzé Hamadi, aujourd'hui je perds mon complice, mon double, mon autre frère Aboubacar Saïd Salim.

Ina lilah wa ina ilayhi radjioune. Qu'Allah lui réserve la meilleure couche. Alhamdulillah rabil anlamine..

Mohamed TOHIRI.
Ce 04/09/2023



Professeur Aboubacar Saïd Salim.

A PROPOS DE LA SÉCURISATION DES ÉLECTIONS DE 2006 PAR L'AMISEC

La mise au point de Aboudou Soefo

Ce n'est pas la première fois que des intervenants politiques développent du "hala halele" devant micros ou sur les réseaux à propos du déploiement de la force AMISEC pour sécuriser les élections de 2006 aux fins de s'en approprier le mérite. Je me suis toujours retenu d'intervenir là-dessus, malgré l'énorme contre-vérité

montée par ces intervenants, estimant jusque là que ça ne valait pas la peine.

J'ai décidé de réviser mon appréciation suite à l'intervention du porte parole du Front Commun, Monsieur Razida, par laquelle il rapporte des propos attribués à des représentants de l'Union Africaine selon laquelle il ne peut pas y avoir de sécurisa-

tion des élections de 2024 à la AMISEC parce que, contrairement à la situation de 2006 avec son pléthore de "présidents", le contexte d'aujourd'hui est différent sans omettre le fait qu'en plus nous autres Comoriens, nous ne nous cognons pas suffisamment encore pour mériter une assistance similaire.

Que certains représentants de notre organisation panafricaine puissent parler de la sorte hors micro, c'est possible. Après tout, il se peu qu'ils ne connaissent pas ce qui c'est passé, tout simplement. Mais personne n'a le droit de travestir l'Histoire pour ses propres commodités. Aussi, en ma modeste qualité de principal négociateur du dossier AMISEC, vais-je faire la lumière là-dessus.

A l'époque, le Président Azali voulait fermement voir l'alternance à la mode Tournante (sur Anjouan) réussir sans contestation. Un tel passage du témoin lui procurera la satisfaction légitime pour mission accomplie. Il m'a alors envoyé rencontrer le Président Sud africain Thabo Mbeki pour lui soumettre l'idée de la nécessité d'une force de sécurisation Sud-africaine des

élections. Et j'ai rencontré le Président Mbeki en Novembre 2005 au Cap. D'ailleurs, par concours de circonstance, une délégation Union et Mjildjengo était présente à Pretoria pour un séminaire avec la participation entre autres de Ahmed Koudra et Madame Sitty Tadjidine.

Pourquoi une force Sud-africaine ? En raison de son rôle de leadership dans l'accompagnement de la Communauté Internationale au processus de réconciliation nationale au côté de l'union Africaine et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (le Président Sud-africain Thabo Mbeki s'est rendu à deux reprises aux Comores au cours du processus de réconciliation nationale). Je dois souligner qu'il a fallu que j'insiste pour que le Président Mbeki veuille prendre bonne note de la requête de son homologue Azali.

Pour conclure, il nous faut retenir que le déploiement de la force de sécurisation AMISEC à été possible parce que, dans un contexte de ni guerre ni paix, la demande relevait du gouvernement comorien. Mutatis mutandis, exigeons le Président Azali

et son gouvernement de renouveler cette expérience salutaire pour que ces prochaines élections de fin de mandat soient les plus démocratiques et transparentes possibles.

(Source, page facebook de Aboudou Soefo)



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Maoulida Mabé
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

11ÈME JEUX DES ILES DE L'OCÉAN INDIEN :

Les Comores portés par les jeux individuels

Le rideau des 11èmes jeux des îles de l'océan indien est baissé dimanche dernier, place au bilan des différentes délégations. Aux Comores, si on a évité la cuillère de bois de la dernière place du classement des médailles, les résultats de la délégation restent à désirer même si pour la première fois, les Comores ont atteint la trentaine de médailles.

C'est la bérézina totale. Les jeux collectifs présents aux jeux des îles présentent un bilan plus que négatif avec zéro médaille. Une préparation à minima et des collectifs à désirer ont eu un impact très négatif sur les résultats finals. Finissant sur le pied du podium (4e place), l'équipe nationale de football a énormément déçu en n'obtenant aucune victoire. Pire elle a régressé en perdant contre des équipes (La Réunion, Maurice) qu'elle avait l'habitude de battre.

Même constat avec le Volleyball qui a lamentablement perdu

toutes ses rencontres tout comme les deux sélections du Basket (hommes-femmes) qui ont pris de l'eau partout. Seule satisfaction pour les sports collectifs, le handball. Si les médailles ne sont pas au rendez-vous, les sélections (hommes-femmes) ont montré des bonnes dispositions malgré le temps imparti pour la préparation.

Les jeux individuels ont par contre tenu leur rang. A part les triplettes et doublettes de la pétanque, le reste des médailles proviennent des sports individuels. Deux médailles d'or grâce à la Lutte gréco-romaine, une autre pour l'athlétisme avec Miftahou Mohamed au semi-marathon, et deux autres au handisport, Nassur Nassor au 200m et Fahad Ahamada au 50m nage libre. Les Taekwondotistes ont aussi apporté leur part avec plusieurs médailles (bronzes et argents) ainsi que la boxe qui a surtout brillé avec deux médailles d'argent presque foncés.

Imtiyaz



CULTURE

Les CLAC formés en vidéo montage sur smartphone

Les centres de lecture et d'animation culturelle ne cessent de bénéficier des formations de différents types depuis deux mois. De l'animation au reportage écrit et cette fois-ci, ces jeunes de Mohéli apprennent à faire des montages vidéo à l'aide de leurs smartphones.

Du 21 au 28 du mois d'août, 45 adhérents des Clacs de Mohéli ont bénéficié d'un atelier artistique sur vidéo montage. Il s'agit d'une prise en main du smartphone, comment mieux filmer avec son téléphone portable et la technique du tournage et du montage. La formation rentre dans le

cadre du projet « À vos CLAC prêts partez » financé par l'ambassade de France en Union des Comores et dispensée par Amal Attoumane du CCAC MAVUNA qui a pour mission principale de promouvoir la culture comorienne.

C'est une formation très importante selon Ben Ymame le coordinateur du sous réseau CLAC de Mohéli, car elle complète les compétences acquises récemment sur les animations et le reportage écrit.

Seize jeunes du CLAC Nioumachoi, dix neuf du CLAC de Djoiezi et dix du CLAC Salamani ont appris à réaliser des vidéos sur différents thèmes tels que mariage, événement culturel, interview et autres.

« Pour moi, c'est une formation que j'attendais depuis longtemps car avec mon téléphone je filmais mais je n'avais aucune technique, surtout je n'avais aucune notion de montage » se réjouit Mlle Tayfat Mohamed Idris, une des bénéficiaires. Ces jeu-

nes ont monté une scène de mariage, chacun l'a filmé et l'a monté à l'aide de leurs smartphones et le formateur se dit satisfait. « Il faut reconnaître que les CLAC ont reçu cette fois-ci les techniques adéquates permettant de mieux produire en termes d'animation et de diffusion et ce, grâce à l'appui financier de l'ambassade de France » témoigne Ben Ymame.

Riwad



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉESLa Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



COMMUNIQUE

Convocation à une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société HB Carrière SA, qui aura lieu le mardi 05 septembre 2023 à la salle de réunion du Jardin de la paix, Moroni à 11h00 du matin.

 +261 70 43 12
 https://www.facebook.com/hbcarrieres
 https://twitter.com/hbcarrieres
 Instagram: @hbcarrieres
 LinkedIn: https://www.linkedin.com/company/hbcarrieres

CONSTRUCTION DU CHU EL MAROUF :

Le rêve deviendra-t-il réalité ?

En chantier depuis mai 2017, le Centre hospitalier universitaire d'El-Maarouf doit être inauguré en fin de cette année 2023. Une date confirmée par le ministre des finances Mzé Abdou Mohamed Chanfiou, lors d'une visite d'inspection effectuée mercredi dernier en compagnie du ministre des affaires étrangères et le secrétaire général du gouvernement en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine.

Sur demande du chef de l'Etat, les ministres des affaires étrangères et des finances et le secrétaire général du gouvernement ont effectué mercredi dernier une visite guidée sur le chantier du bâtiment qui abritera le centre hospitalier universitaire d'El-Maarouf en présence de l'ambassadeur de la république populaire de Chine à Moroni. « C'est la énième fois que je visite le chantier et j'avoue, les travaux vont vite, avance-t-il. Je constate que tout est presque fini. Nous sommes confiants que le rendez-vous pris au 31 décembre prochain sera respecté et nous vous rassurons que le financement va suivre ». L'argentier de l'Etat salue et encourage la détermination de l'entreprise chinoise Csyic pour son travail remarquable.



Après avoir fait le tour et un état des lieux du chantier, le directeur de l'entreprise chinoise Csyic, Pan Xiangdong promet de tout faire pour respecter le contrat malgré les imprévus qu'ils rencontrent. « L'arrivée de la saison des pluies fera avancer à pas lents les travaux restants notamment pour ce qui est de la toiture », dit-il. De son côté, le

secrétaire général du gouvernement Daniel Ali Bandar montre que cette visite est une initiative du président Azali Assoumani qui souhaite voir les travaux prendre fin afin que ce rêve devienne réalité.

L'ambassadeur de Chine aux Comores Guo Zhijun a pris la parole pour rappeler que ce projet rentre dans le cadre de la fraternité et l'a-

mitié entre les deux pays et manifeste entre autre, l'attention que le gouvernement comorien porte à sa population. « C'est ainsi, que la Chine soutiendra l'équipe qui travaillera dans cet hôpital », soutient-il.

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES



B.P 2504 – Tel : +269 763 26 66 Fax : +269 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

الاتحاد القمري لكرة القدم

AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

Pour Extension et rénovation du Centre Technique de Mitsamiouli

La Fédération de Football des Comores projette réaliser l'Extension et la rénovation du Centre Technique de Mitsamiouli, Comores en un seul lot.

Les travaux sont répartis en plusieurs lots.

Les personnes morales intéressées peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre auprès du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante :

Secrétariat Général de la FFC, sis à Oasis Moroni, BP. 2504, en face de l'Agence BIC Gare du Nord

Téléphone mobile +269 3905563, +269 3215141

Mail : projectmanager@fedcomfoot.com ffc@fedcomfoot.com
contact@fedcomfoot.com

Les frais de dossiers sont à 125.000 francs KMF (cent vingt-cinq mille francs KMF), la garantie de soumission est de 10.000 000 francs KMF (dix millions de francs KMF) par chèque certifié ou garantie bancaire.

Une réunion d'informations et une visite sur site sont prévues respectivement le 04 et 05 septembre 2023.

La date limite de soumission des offres est le 28 septembre 2023 à 12h00 au siège de la Fédération de Football des Comores sis à Moroni Oasis.

Pour des travaux de réhabilitation et rénovation post-Kenneth des stades de Mitsamiouli/Moroni Baumer (Ngazidja) et stade de Hombo Mutsamudu (Ndzouani) en 2 lots différents.

La Fédération de Football des Comores projette réaliser des travaux de réhabilitation post-Kenneth des stades de Mitsamiouli/Moroni Baumer (Ngazidja) et stade de Hombo Mutsamudu (Ndzouani) en 2 lots différents.

Les travaux sont répartis en deux (2) lots séparés :

- Lot 1 : stade de Hombo-Mutsamudu
- Lot 2 : stade de Mitsamiouli et Moroni

Les personnes morales intéressées peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre auprès du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante :

Secrétariat Général de la FFC, sis à Oasis Moroni, BP. 2504, en face de l'Agence BIC Gare du Nord

Téléphone mobile +269 3905563, +269 3215141

Mail : projectmanager@fedcomfoot.com ffc@fedcomfoot.com
contact@fedcomfoot.com

Les frais de dossiers sont à 75.000 francs KMF (soixante-quinze mille francs KMF) pour chaque lot. La garantie de soumission est de 4.000 000 francs KMF pour le lot 1 (quatre millions de francs KMF) et 5 000 000 francs KMF (cinq millions francs KMF) pour le lot 2, le tout en chèque certifié garantie bancaire.

Une réunion d'informations et une visite sur site sont prévues respectivement le 04 et 05 septembre 2023.

La date limite de soumission des offres est le 28 septembre 2023 à 12h00 au siège de la Fédération de Football des Comores à Moroni Oasis.